



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les Entreprises Jean Baillargeon Inc. remportent le Trophée Construire de l'ACQ – Région Estrie

(Montréal, le 15 septembre 2008) - L'Association de la construction du Québec (ACQ) – Région Estrie a rendu hommage à Les Entreprises Jean Baillargeon Inc. de Sherbrooke, et lui a remis le Trophée Construire afin de souligner le dynamisme, l'excellence et l'engagement dont a fait preuve l'entreprise au cours de la dernière année.

La remise de ce prix a eu lieu lors de la soirée du Gala Construire 2008 de l'ACQ, le 13 septembre dernier au Fairmont Le Manoir Richelieu de La Malbaie. Messieurs Armand Baillargeon, président des Entreprises Jean Baillargeon Inc., Luc Baillargeon, vice-président, et Jean-Paul Baillargeon, secrétaire-trésorier, étaient accompagnés sur la scène par monsieur David Gosselin, président de l'ACQ – Région Estrie et par monsieur Yves Bouchard, directeur général programme d'investissement au Québec – Métal primaire chez Rio Tinto Alcan et président d'honneur de cette soirée.

Fondées en 1967, Les Entreprises Jean Baillargeon Inc. sont spécialisées en coffrage de béton. Rachetée par les fils en 1985, la compagnie n'a depuis cessé de grandir. Les frères Baillargeon ne craignent pas les défis et sont fiers de la qualité de leur travail, qui est reconnu dans leur milieu tout comme leur très grande efficacité, ce qui garantit l'avenir de la compagnie. De plus, ils devancent régulièrement les échéanciers prévus par les clients, un atout leur permettant de gérer des contrats de plus en plus stimulants.

L'ACQ et ses associations affiliées décernent chaque année les Trophées Construire à des entreprises de construction de chacune des régions du Québec qui se sont démarquées par la qualité de leur travail. Ces récompenses figurent parmi les plus prestigieuses du milieu de la construction. Elles visent ainsi à souligner leur contribution à un plus grand rayonnement de notre industrie.

À propos de l'ACQ

À travers ses différents mandats de promotion et de défense des intérêts des entrepreneurs en construction, l'ACQ représente près de 15 000 entreprises qui comptent plus de 93 000 travailleurs. Ses membres, qui œuvrent principalement dans les secteurs institutionnel-commercial et industriel (IC/I), comptent près de 60 % des 133 millions d'heures travaillées prévues dans l'industrie en 2008. Selon la Loi R-20, l'ACQ est l'agent patronal négociateur pour tous les employeurs des secteurs IC/I. Elle est également présente dans le secteur résidentiel par l'entremise de ses plans de garantie Qualité Habitation et Qualité Rénovation.

Pour en savoir plus sur l'ACQ : www.acq.org

- 30 -

Source : Association de la construction du Québec
Renseignements : Gisèle Bélanger, responsable des communications
514 354-0609, poste 262
belangerg@prov.acq.org